

Mardi 16 Mai au soir, notre camarade a été arrêté par les agents de la BAC flingues au poing, pour une fiche de recherche, placé en garde à vue, puis envoyé en taule en attendant sa comparution immédiate vendredi 19 mai. Lors de cette dernière, il fut libéré sous contrôle judiciaire jusqu'à son procès fixé le 16 Juin.

Le camarade avait déjà été arrêté pour outrage et rébellion dans le cadre d'une manif où il avait apporté son soutien à Serge, grièvement blessé à Sainte Soline et aux autres réprimés. Il s'était fait chopper par la BAC alors qu'il déployait une banderole avec d'autres camarades, la manif avait donc dévié devant le commissariat et après un joyeux bordel collectif, notre camarade avait finalement été libéré sous la pression de la foule, au désarroi des policiers. C'est notamment dans ce cadre qu'il était recherché et qu'ils l'ont arrêté, puis ils ont profité de l'occasion pour rajouter d'autres accusations.

Après plusieurs mois de lutte dans le cadre du mouvement social, à Poitiers comme ailleurs, il est évident que la police et la justice veulent faire un exemple et ils ne s'en sont d'ailleurs pas cachés en justifiant entre autres son placement en détention par le contexte général d'agitation qui règne à Poitiers en ces derniers temps (vague de tags, rassemblements de soutien, occupation...).

Cette attaque est une attaque contre tous ceux qui luttent, suite à la répression qui frappe le mouvement et les prolétaires toujours plus durement dans les manif, les grèves, au taf et à l'école....

Pour faire face collectivement à la répression, pour que personne ne reste seul face aux flics et aux juges, une attaque contre l'un d'entre nous est une attaque contre tout le mouvement.

C'est pour cela que nous appelons à un rassemblement vendredi 16 Juin à 13h30 devant la cité judiciaire de Poitiers. Ils ont peur du « contexte général », de l'organisation collective, en réponse : montrons-leur notre détermination collective.

Rassemblement de Solidarité face à la Répression

**Le Vendredi 16 Juin 13h30
Devant la Cité Judiciaire de Poitiers**